

# COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATIONS DU COLLÈGE

**JEUDI 21 NOVEMBRE 2024**

---

Le 21 novembre 2024, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 modifiée relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 modifié relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020, le décret du 13 septembre 2022 et le décret du 7 novembre 2024 portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

## **A adopté les décisions suivantes :**

- ✓ [Décision n° 2024-158 du 21 novembre 2024 relative au programme des jeux de la société GIE Pari Mutuel Urbain pour l'année 2025 ;](#)
- ✓ [Décision n°2024-159 du 21 novembre 2024 relative au plan d'actions en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs et de favoriser une pratique raisonnable du jeu pour l'année 2025 de la société PMU ;](#)
- ✓ [Décision n°2024-160 du 21 novembre 2024 relative au plan d'actions en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs et de favoriser une pratique raisonnable du jeu pour l'année 2025 de la société La Française des Jeux ;](#)
- ✓ [Décision n° 2024-161 du 21 novembre 2024 relative à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Instant Loto » ;](#)
- ✓ [Décision n° 2024-162 du 21 novembre 2024 relative à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « La Grotte du Dragon » ;](#)
- ✓ [Décision n° 2024-163 du 21 novembre 2024 relative à l'exploitation en ligne et en points de vente de distribution du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Chiffre d'or ».](#)

## **A adopté l'avis suivant : (non publié)**

- ✓ Avis n°2024-041 du 21 novembre 2024 portant sur le calendrier général 2025 des courses et réunions hippiques.

*Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 27 novembre 2024*